

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉNOMINATION DE SALLES DU CENTRE PIERRE MENDÈS FRANCE - SALLE
POLYVALENTE ANTONIN LARROQUE ET SALLE JOSÉPHINE BAKER. DÉCISION

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Pouban
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

DÉNOMINATION DE SALLES DU CENTRE PIERRE MENDÈS FRANCE - SALLE POLYVALENTE ANTONIN LARROQUE ET SALLE JOSÉPHINE BAKER. DÉCISION

Mme Karine Guérin, Adjointe au Maire déléguée Vie associative, jeunesse et sport, présente le rapport suivant.

Le nouveau bâtiment Pierre Mendès France va être livré en septembre 2022. La Direction de la Vie associative et la Maison de la Citoyenneté s'installeront dans ce nouveau bâtiment.

Il convient de dénommer deux salles : la grande salle polyvalente située au rez-de-chaussée et la salle de réunion située au 1^{er} étage.

Il vous est proposé de dénommer la grande salle polyvalente « Salle Antonin Larroque ».

Entré comme ouvrier à la Poudrerie nationale de Saint-Médard-en-Jalles, Antonin Larroque fut à partir de 1902 secrétaire du syndicat CGT puis, dès 1906, secrétaire de la Fédération ouvrière des poudreries et raffineries de l'État.

Antonin Larroque fut un militant actif de la Fédération socialiste SFIO de la Gironde, avant et après la Première Guerre mondiale.

Seul conseiller municipal socialiste de Saint-Médard-en-Jalles élu en 1908 et 1912, il fut battu en 1919. En mai 1925, il fut le seul élu au premier tour. La liste de Cartel l'emporta au seconde tour et le conseil comprit douze socialistes et onze radicaux. Larroque devint maire grâce aux douze voix socialistes. Élu conseiller d'arrondissement en 1931, il conserva son mandat de maire en 1929 et en 1935. Le gouvernement de Vichy le releva de ses fonctions le 18 mars 1941 mais il revint à la première magistrature municipale à la Libération.

Et la salle de réunion du 1^{er} étage « Salle Joséphine Baker ».

Joséphine Baker, née Freda Josephine McDonald, naturalisée française Joséphine Baker, était une danseuse, chanteuse, actrice, meneuse de revue et résistante française d'origine américaine.

Durant la Seconde Guerre mondiale, elle joue un rôle important dans la Résistance française. Après la guerre, elle a reçu la Médaille de la Résistance par le Comité français de libération nationale, la Croix de Guerre par l'armée française et a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur par le Général Charles De Gaulle.

Elle utilise sa grande popularité au service de la lutte contre le racisme et pour l'émancipation des Noirs, en particulier en soutenant le mouvement américain des droits civiques.

Le 30 novembre 2021, elle entre au Panthéon, devenant ainsi la sixième femme et la première femme noire à rejoindre le « temple » républicain.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Approuve les dénominations de la salle polyvalente « Salle Antonin Larroque » et de la salle de réunion du 1^{er} étage « Salle Joséphine Baker ».

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 29 juin 2022

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat
Stéphane Delpeyrat